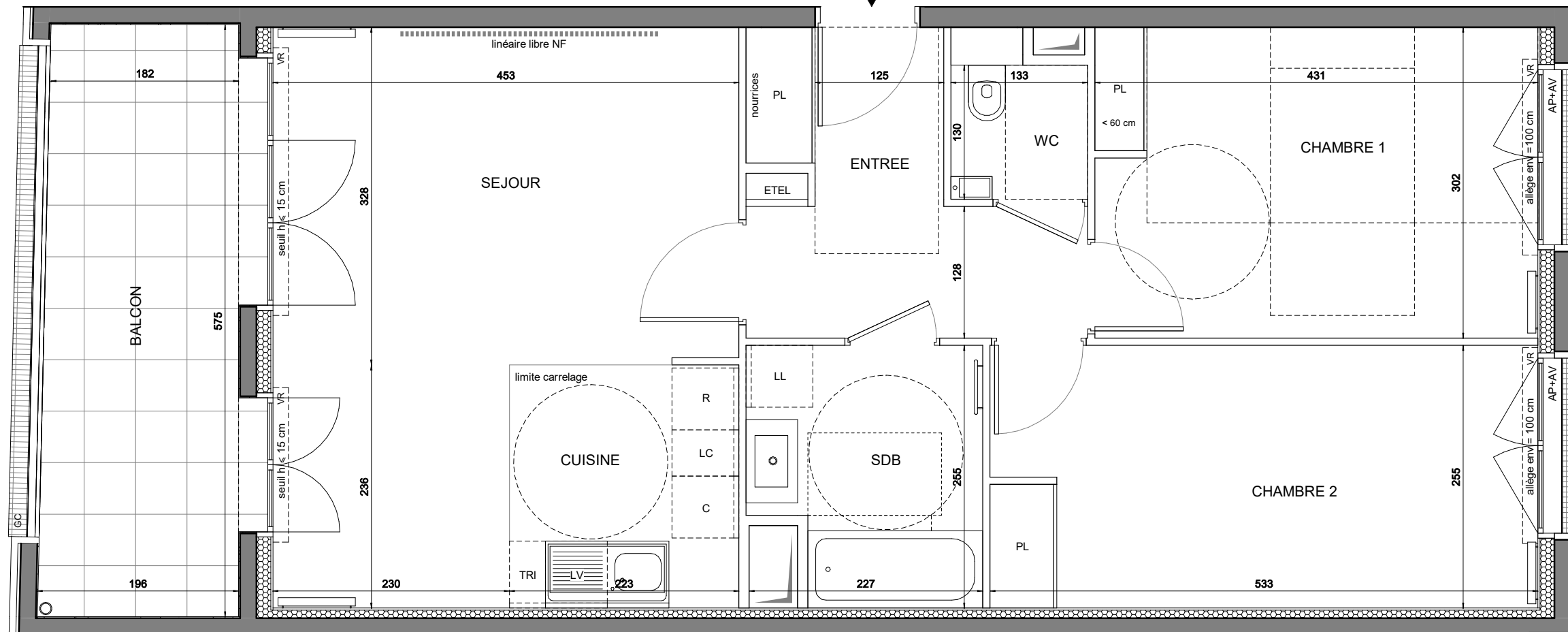


N°A161



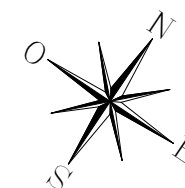
HALL A1

APPARTEMENT DE 3 PIECES
n° A161 au 6ème étage

ENTREE	7.31
SEJOUR	20.23
CUISINE	5.26
CHAMBRE 1	12.97
CHAMBRE 2	13.54
SDB	5.33
WC	1.73
SURF. TOT. HABITABLE PREVISIONNELLE	66.37
BALCON	10.86
SURF. TOT. ANNEXES PREVISIONNELLE	10.86
SURF. TOT. HAB. ET ANX. PREVISION.	77.23

LEGENDE

AP	allège pleine		sèche-serviette	
AV	allège vitrée		radiateur	
VR	volet roulant		R	réfrigérateur
GC	garde-corps		LV	lave-vaisselle
	soffite / faux plafond		LL	lave-linge
ETEL	esp techn élec du logt		C	cuisson
PL	placard		LC	linéaire complémentaire
	retombée de poutre		TRI	tri sélectif
	fenêtre fixe			
	fenêtre			
	porte-fenêtre			



Indice B 18/09/2023

Echelle :

Conformément à la réglementation, ce plan est :

PMR **EVOLUTIF**

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visites, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.